

LE BOURGNEUF LA FORET (53410)

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 11 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **LUNDI 11 DECEMBRE**, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU – Michel BOUILLON - Julie CHARPENTIER - Yohann FOUASSIER – Pierrette LEHAY – Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN - Marie-Claude HOUDELIER - Lilian BÈGUE - Jean-François RAIMBAULT – Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ - Caroline BEAUDUCEL – Jérôme BÉNÉZET - Yannick BRUNEAU - Noémie GAIGNER – Nicolas GAUBERT

Secrétaire : Lilian BÈGUE

1- MODIFICATION DU PERIMETRE DES ABORDS DU CHATEAU DE FRESNAY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition de modification du périmètre du château de Fresnay et autorise M. le Maire à demander son inscription au programme de modification du PLUI.

2- LAVAL AGGLOMERATION – CORRECTION DES ANOMALIES FISCALES SUR LES LOCAUX COMMERCIAUX

Dans le cadre d'une étude sur de potentielles anomalies dans les déclarations fiscales des commerces, il est proposé aux communes de participer aux frais engagés par LAVAL Agglomération dans cette étude. Après présentation et débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de financer une partie de cette étude (au prorata des gains fiscaux) et autorise le Maire à prendre toute décision relative à la présente délibération.

3- BUDGET COMMUNE – PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition de réaliser une provision pour créances douteuses d'un montant de 3959,08 € et autorise le Maire à prendre toute décision relative à la présente délibération.

4- CONVENTION AVEC LE CLUB DE FOOTBALL « GJ FC HBG »

La commune, dans le cadre de sa politique en faveur du sport, entend aider la pratique du football, dans ce cadre, il apparait que l'action des membres du club sportif de football tend à développer la pratique sportive en direction de la population du Bourgneuf. De ce fait, la commune a décidé de mettre à la disposition du club sportif de foot les moyens financiers nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Ainsi, le Conseil Municipal, à l'unanimité (M. FOUASSIER ne prenant pas part au vote) autorise le Maire à signer la convention de partenariat avec le GJ FC HBG et le versement d'une subvention annuelle de 5 250€.

5- LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE – MAITRISE D'ŒUVRE CONFIEE A OUEST AM'

Compte tenu des différents points à revoir sur le lotissement de la Beulotière pour réalisation des voiries l'entreprise OUEST'AM a fait une proposition d'honoraires d'un montant de 33 350€ HT pour la mission de maîtrise d'œuvre. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de confier la maîtrise d'œuvre à l'entreprise Ouest Am' et accepte la proposition d'honoraire réalisée.

6- ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

La loi pour l'accélération de la production des énergies renouvelables demande aux communes d'identifier des zones dites "d'accélération des EnR". Les zones d'accélération doivent être identifiées par chaque commune puis remontées au référent préfectoral EnR. Le sujet a été présenté aux conseillers.

Les modalités de concertation, ainsi que le zonage, seront à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 9 janvier et la prise de décision aura lieu au Conseil du 29 Janvier.

DECISIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Informations :

- Julie CHARPENTIER a effectué un retour sur la réunion PEDT du 6 décembre et sur l'avancement du projet « Tracé cour d'école ». Elle a également présenté les différentes animations proposées aux enfants des 2 écoles dans le cadre des fêtes de fin d'année (cinéma, chocolat, repas de Noël à la cantine) ;
 - Demande de disponibilité de Nathalie MALARY ;
 - M. FOUASSIER a présenté le planning des activités dans le cadre de « Terre de Jeux 2024 » ;
 - M. FOUASSIER a réalisé un appel à bénévoles pour l'organisation du marché de Noël.
-
- **Séances du CM au 1er semestre 2024 :**
 - Mardi 9 Janvier
 - Lundi 29 Janvier
 - Lundi 4 Mars
 - Lundi 25 Mars
 - Lundi 15 Avril
 - Jeudi 23 Mai
 - Lundi 24 Juin

Affiché le 21/12/2023

Le Maire,
François BERROU

